

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021

Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 se tiendront à 13 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, dans l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après. Prendre note qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, les assemblées se tiennent à huis clos, jusqu'à nouvel ordre.

Assemblées du Conseil de Ville
25 janvier
22 février
22 mars
19 avril
17 mai
14 juin
23 août
27 septembre

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.

Publication choisie : Le Journal de Montréal

Date de parution : Le 28 octobre 2020

Date de la demande : Le 23 octobre 2020

L'année 2021 étant une année d'élection générale, le conseil ne peut plus siéger à compter de 16 h 30, le vendredi 8 octobre 2021. Les dates des assemblées de novembre et décembre ne seront déterminées qu'après la tenue de l'élection du 7 novembre 2021. Le calendrier des assemblées peut être consulté sur le site web de la Ville : montreal.ca

Fait à Montréal, le 28 octobre 2020

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Publication choisie : Le Journal de Montréal

Date de parution : Le 28 octobre 2020

Date de la demande : Le 23 octobre 2020